

Le programme détaillé de votre bilan de compétences formule « essentiel »

Contexte de la formation :

Le bilan de compétences se présente en 4 phases et se déroule sur une période de 5 à 8 semaines (10 heures d'entretien individuel et du travail personnel entre chaque RDV). Notre organisme de formation propose des bilans de compétence avec une méthode unique.

Unique, dans le sens où nos bilans ne ressemblent pas à ce qui se fait sur le marché. Durant 24h (espacés sur 6 semaines) nous nous positionnons avec notre casquette de coach (certifié RNCP), de façon à bâtir une transition concrète pour le bénéficiaire et ce jusqu'à la mise en œuvre du projet.

Une fois les étapes d'exploration des pistes, de passage de tests, de validation de choix professionnels et de dépassement des freins, nous nous attelons à construire la transition dans le concret à travers 2 parcours selon les choix validés par le bénéficiaire :

Parcours entrepreneur (projet création d'entreprise ou d'association):

Définition de l'offre, élaborer un business model et la communication

Parcours salarié (évolution, reconversion):

Revue du parcours professionnel, portefeuille des compétences, refonte de ses outils : cv, lettre de motivation) pour être cohérent avec son projet.

On travaille aussi sur une communication centrée sur le projet (Pitch et candidature)

Publics cibles :

Tout type de public souhaitant faire le point sur son parcours, à un moment clé de sa vie professionnelle et/ou travailler son avenir professionnel (*reconversion, évolution, création d'entreprise, recherche d'emploi, formation, VAE, etc.*).

Nature :

Inter / Intra / Particuliers / A distance

Format :

- 10 heures d'entretiens individuels avec passation de tests
- 14 heures de travail personnel guidé
- Amplitude de 6 à 8 semaines
- Durée des entretiens : 2 heures
- 1 par bilan (prestation individuelle personnalisée)

Prérequis :

Le bilan de compétences requiert de la disponibilité, et un engagement volontaire et motivé dans la démarche.

Disposer des outils et matériels nécessaire à une formation à distance et savoir les utiliser.

Durée :

- Le 1^{er} entretien de 1 heure – séance gratuite, permet de valider votre projet de Bilan de Compétences ;
- La durée du bilan de compétences varie selon le besoin de la personne. Elle ne peut cependant excéder une durée maximum de 24 heures, et se répartit généralement sur plusieurs semaines. Le planning restera à définir et seront réparties entre des temps d'entretiens et le temps de travail personnel ;
- **10 heures d'entretien** (durée d'un entretien : entre 1 heure à 2 heures) : à répartir en fonction de votre avancée, de vos besoins, de votre planning.
- **1 séance spécifique de 2h** : débriefing et analyse approfondie de votre Profil basé sur les résultats des tests.
- 7 heures de travail individuel dont les modalités et les contenus seront validés et vérifiés par la coach

Soit 24 heures de prestation

- **1 entretien de "Retour d'Expériences"** (6 mois après la fin du bilan de compétence) ;

Tarif :

1800 € TTC

Objectifs professionnels :

Le bilan de compétences vous permet de faire le point sur votre parcours en analysant vos compétences professionnelles et personnelles, vos aptitudes, vos motivations et vos aspirations afin de **définir un projet professionnel réaliste et réalisable** ainsi qu'un plan d'action pour le concrétiser.

Objectifs de développement des compétences :

Le bilan de compétences est une démarche volontaire pour :

- Être **acteur de son devenir professionnel**
- Réfléchir à une **stratégie de carrière**
- Explorer une nouvelle **orientation professionnelle**
- Préparer un projet de **reconversion professionnelle**
- Réfléchir à un **changement de métier**
- Valider le choix d'une **formation** ou d'une **VAE**
- Valider un projet de **création d'entreprise**
- Envisager une **transition de carrière**

Contenus principaux :

Le bilan de compétences se déroule sous forme d'entretiens individuels avec un coach consultant, alternant avec un travail personnel guidé.

La démarche comprend 3 phases :

1) Une phase préliminaire (2 heures)

- Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans la démarche
- Définir et analyser la nature des besoins et attentes
- Informer sur les conditions de déroulement du bilan de compétences et sur les méthodes et techniques mises en œuvre
- Outils : Grille d'analyse des besoins

2) Une phase évaluation (4 heures environ)

- Le consultant mesure et apprécie les aptitudes et potentiels personnels, décortique les expériences professionnelles probantes, les compétences professionnelles.
- Compétences professionnelles : Recensement des réalisations professionnelles probantes et des compétences mises en œuvre. Repérage des intérêts, qualités, points forts et axes d'amélioration.
- Aptitudes personnelles : Identification du système de valeurs et des caractéristiques personnelles. Identification du profil : atouts, qualités, défauts.

3) Une phase d'élaboration du projet professionnel (3heures environ)

- Analyser les motivations, intérêts professionnels et personnels
- Identifier les connaissances, compétences et aptitudes professionnelles
- Déterminer les possibilités d'évolution professionnelle
- Parcours salarié ou parcours entrepreneur selon validation du bénéficiaire
- Outils : Biographie professionnelle - Portefeuille de compétences - Tests - Guides de réflexion - Enquêtes professionnelles ...etc

4) Une phase d'élaboration de synthèse (1 heure environ)

- Prendre connaissance des ressources et des résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation
- Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet
- Outils : Synthèse écrite du bilan de compétences

• A l'issue du bilan de compétences, il y a un suivi (1 à 2 heures)

Dans les 6 mois, un entretien est fixé pour vérifier que les actions retenues ont produit les effets escomptés.

Modalités pédagogiques et posture :

- Notre approche, centrée sur la personne, donne priorité à l'humain, à l'intelligence émotionnelle et au ressenti ;
- Notre accompagnement est issu des pratiques et de l'expertise du coaching ;
- Le bilan de Compétences se réalise sous forme d'entretiens en présentiel d'1h30 à 2 heures.
- La possibilité de réaliser tout le Bilan de Compétence à distance est possible, et décidée par le client.
- L'encadrement, l'animation et le suivi seront réalisés par des coachs, familiarisés des processus d'écoute et d'accompagnement dans le cadre des bilans de compétences, des prestations de coaching.

Nos références rhétoriques :

- La procédure du Bilan de Compétences, telle que définie code du travail ;
- Les méthodes agiles s'appuyant sur les recherches en neurosciences ;
- L'Analyse Transactionnelle ;
- La Communication positive et bienveillante ;
- L'écoute active de Rogers ;
- L'exploitation des feed back

Notre pédagogie est dite "active", et privilégie les interactions, les défis, les exercices, tests, jeux, citations, métaphores etc...

et nous partageons avec vous, tout ce que nous connaissons et qui peut vous être utile, et ce, en toute transparence et confiance.

Support participant remis :

Un carnet de bord, des exercices

Modalités d'évaluation :

Notre démarche d'évaluation est basée sur le modèle Kirpatrick® et repose sur 4 niveaux d'évaluation :

- **Réaction** : en continu, au fil de l'eau : votre ressenti, vos besoins votre satisfaction ;
- **Apprentissage** : évaluation des connaissances acquises : sur vous, sur les techniques, sur les outils, sur l'environnement professionnel, sur les ressources et réseaux, sur les métiers etc.... ;
- **Comportement** : évaluation des comportements mis en œuvre **pendant et à l'issue** du bilan de compétences via le transfert des connaissances et compétences acquises dans les plans d'action et les défis "cap ou pas cap";
- **Résultats** : évaluation à chaud des résultats obtenus par rapport à vos attentes et évaluation à froid (2 mois après la fin du Bilan de Compétences) sur les effets induits de l'accompagnement et les résultats réels.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

ISORA Formation & Conseil - 400 avenue de Roumanille 06 410 BIOT

Siret : 891 670 689 00027

Organisme de formation enregistré sous le numéro 93061003506 auprès de la préfecture de la région PACA (ne vaut pas agrément)

Mis à jour 01/09/2022

Après un 1er contact téléphonique au 0756917900 ou mail à contact@isora-formation.fr, la proposition est adaptée à vos besoins et attentes, tout en respectant la loi sur le Bilan de Compétences.

Modalités et délais d'accès à la formation

Un délai d'attente de 15 jours est à prévoir, sous réserve que les conditions de financement, de disponibilité, de place et d'évaluation des prérequis soient validés.

Lieu :

- A distance (sur toute la France)
- Dans les locaux mis à disposition par l'entreprise
- Dans nos locaux à Biot (400 avenue de Roumanille)

Consultants/Formateurs :

Ilham TOUCHENE

- Certifié coach consultante (Niveau 7 RNCP) adhérente à l'EMCC
- Formatrice consultante
- Certifiée praticienne en bilan de compétence

Les plus de cette formation :

- Une approche du bilan de compétences, ciblée sur vos besoins réels et donc sur mesure
- L'utilisation d'outils et de méthodes issus du coaching
- Un accompagnement à vos côtés jusqu'à la mise en œuvre du projet et ce, avec tout notre professionnalisme et notre bienveillance.
- **Un plan d'action qui s'adaptera selon l'orientation de vos choix soit sur un projet « entrepreneur » soit sur un projet « salarié »**

Et, bien entendu, confidentialité absolue, sécurité sont les piliers du cadre proposé.

Résultats attendus :

- Meilleure connaissance de soi, de ses points forts et de ses points d'effort, des limites de sa zone de confort, de ses envies, de ses besoins etc...;

- Des objectifs professionnels clarifiés au regard de la définition de vos valeurs et attentes dans votre vie professionnelle ;
- La synthèse détaillée du bilan et tous les outils et documents qui vous seront remis
- Un carnet de bord conservant et capitalisant tous vos acquis ;
- Du temps rien que pour vous, pour définir vos priorités de vie et la place de votre job dans votre vie familiale et sociale ;
- Un plan d'action raisonnable et pertinent pour être acteur et responsable de votre vie professionnelle.

Suivi

- Plan d'action individuel
- Évaluation de satisfaction
- Évaluation de l'intervention à froid (selon modalités prévues par l'entreprise)
- Attestation de réalisation
- Bilan formation transmis au commanditaire
- Dans les 6 mois, un entretien est fixé pour vérifier que les actions retenues ont produit les effets escomptés.
Les résultats appartiennent au bénéficiaire, la décision de transmettre toute information lui revient.

Contact

Ilham TOUCHENE: 07 56 91 79 00

Taux de performance :

Nous sommes en mesure de proposer des témoignages directs de personnes ayant bénéficié de prestation de coaching et de bilans de compétences.